

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 2400

présenté par

Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Potier, M. Echaniz, M. Delautrette, M. Garot, M. Naillet,
M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,
M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar,
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les
membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 39 par les mots :

« , notamment sur leurs potentialités de diversification des productions agricoles et la durabilité des pratiques agricoles appliquées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à modifier une des mesures citées dans l'article pour ajouter le fait qu'il faille garantir la fourniture d'informations aux agriculteurs sur les potentialités de diversification des productions agricoles de leur exploitation, ainsi que la durabilité de leurs pratiques agricoles.

En effet, d'ici 2030, plus d'un tiers des agriculteurs et agricultrices partira à la retraite. Pourtant, la transmission des exploitations agricoles est de plus en plus difficile, notamment en raison du décalage entre l'offre d'exploitations à céder et les attentes des nouveaux porteurs de projet. Pour remédier à cette situation, certains cédants et porteurs de projet se tournent vers la restructuration-diversification, c'est-à-dire la reconception du système d'une exploitation agricole afin de diversifier ses productions agricoles et d'adopter des pratiques agroécologiques. Une étude de la Fondation pour la Nature et l'Homme, de Terre de liens et de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique a prouvé ses avantages socio-économiques, environnementaux, et ses capacités à favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

Tel est le sens du présent amendement issu des propositions de la FNH.